

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S006315 – S006325

Page : 1/7

Nom commercial :

## OXYDE DE ZINC

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **OXYDE DE ZINC**  
Utilisation : Obturation canalaire dentaire.

Responsable de la mise sur le marché :



**DENTSPLY France SAS**  
4 rue M. Faraday  
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77  
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00  
Email : reception@dentsply-fr.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit est réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique :

Substances dangereuses représentatives :

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINECS	Concentration	Classification
Oxyde de Zinc	1314-13-2	215-222-5		N – R50/53

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S006315 – S006325

Page : 2/7

Nom commercial :

## OXYDE DE ZINC

### 4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :	Faire respirer de l'air frais.
En cas d'ingestion :	Faire boire beaucoup d'eau immédiatement, et consulter immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau :	Laver abondamment avec de l'eau et au savon et bien rincer.
En cas de contact avec les yeux :	Laver immédiatement à l'eau et abondamment en maintenant les paupières écartées, consulter immédiatement un spécialiste.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
Feu inhabituel/dangers d'explosion :	-
Protection des intervenants :	Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Eviter l'inhalation des poussières.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas jeter à l'égout, empêcher la contamination des eaux de surfaces et souterraines. Avertir les autorités compétentes.
Méthodes de nettoyage :	Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Utiliser la protection appropriée.
Stockage :	Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec et à une température de 5-25°C.
Matériaux utilisés pour l'emballage :	-

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S006315 – S006325

Page : 3/7

Nom commercial :

## OXYDE DE ZINC

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : Aucune précaution particulière en cas d'utilisation normale.

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

N°CAS	VME – ppm	VME – mg/m <sup>3</sup>	VLE – ppm	VLE – mg/m <sup>3</sup>	Note	TMP N°	FT N°
1314-13-2	-	5	-	-	-	-	75

Equipements de protection individuelle :

- Protection respiratoire : Masque avec filtre à particules (P2 ou P3)
- Protection de la peau et du corps : Porter des équipements de protection adaptés aux produits chimiques (type 5).
- Protection des mains : Gants en Nitrile.
- Protection des yeux : Lunettes de protection à écran facial
- Mesures générales de protection et d'hygiène : Mesures normales d'hygiène.

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique : Poudre.
- Couleur : Blanche.
- Odeur : Inodore.
- pH : 7 – 8  
- A l'état de livraison : -  
- A la dilution d'emploi : -
- Solubilité :  
- Dans l'eau : < 2 mg/l  
- Dans les solvants : Aides et bases.
- Coefficient de partage : -
- Pression de vapeur : Non disponible.
- Densité relative : 300 62000 kg/cm<sup>3</sup>.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S006315 – S006325

Page : 4/7

Nom commercial :

## OXYDE DE ZINC

Inflammation et explosion : Non disponible.  
Point d'éclair en coupe fermée : -  
Température d'auto-inflammation : -  
Inflammabilité (solide, gaz) : -  
Dangers d'explosion : -  
Propriétés comburantes : -  
Autres données :  
Viscosité : -

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Stable dans des conditions normales.  
Matières à éviter : Les acides et bases.  
Produits de décomposition dangereux : Aucun.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :  
DL50 (rat): > 15000 mg/kg  
CL50 (rat, 4 heures): > 5700 mg/m3  
Après contact avec la peau : Non irritant.  
Après contact avec les yeux : Non irritant.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S006315 – S006325

Page : 5/7

Nom commercial :

## OXYDE DE ZINC

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données sur les composants : Très toxique pour les poissons et le plancton.  
Mobilité : Aucune donnée disponible.  
Persistance/dégradabilité : Aucune donnée disponible.  
Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Description et manipulation des résidus : Contacter les autorités compétentes.  
Méthodes d'élimination : Utiliser les techniques d'élimination ou d'incinération en accord avec la réglementation en vigueur.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport :	ADR/RID/ADNR	IMDG/OMI	IATA/ICAO
Classe :	9		
Etiquette(s) :	9	9	9
Numéro ONU :	3077	3077	3077
Groupe d'emballage :	III	III	III
Code danger :	90		
Code Quantité Limitée :	LQ27		
Polluant marin		Non	
Fiche sécurité :		F-A, S-F	
Avion passager et cargo : Instruction d'emballage :			911 / Qté nette maxi colis : 400 kg
Avion cargo seulement : Instruction d'emballage :			911 / Qté nette maxi colis : 400 kg
Libellé de transport :	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Oxyde de zinc)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Zinc oxide)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Zinc oxide)

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S006315 – S006325

Page : 6/7

Nom commercial :

## OXYDE DE ZINC

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.  
A été aussi pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Classement de la préparation : Selon classification du fabricant.  
Classée.

Symboles :



N - Dangereux pour l'environnement

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :  
Phrases R :  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Phrases S :  
S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.  
S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Prescriptions nationales : Classe de pollution des eaux : Classe 2.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 24/01/2007  
Date de révision : 24/08/2007

Phrases R des composants dangereux cités dans le chapitre 3 de la FDS :

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 24/01/2007

Page : 7/7

Date de mise à jour : 24/08/2007

Version : 3.00

Réf. : S006315 – S006325

Nom commercial :

## OXYDE DE ZINC

---

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.